



# Visio #2

Samedi 29 mai 2021



Projet de loi 4D :  
Différenciation – Déconcentration –  
Décentralisation – Décomplexification :  
Quelles réalités à venir pour nos  
territoires?





Un cycle de visio inscrit dans nos  
temps d'information, de rencontres et  
d'échanges



Invité **Mathieu DARNAUD**, Sénateur de  
l'Ardèche, co-Rapporteur du projet de  
loi 4D au Sénat





# LE PROJET DE LOI 4D

## TEMPS D'ÉCHANGE

### AUTOUR DE L'ACTUALITÉ

Le projet  
de loi **4D**  
Différenciation • Décentralisation,  
Déconcentration • Décomplexification

**Stéphane**  
— SÉNATEUR DU CANTAL —  
 **SAUTAREL**



# Le projet de loi **4D**

**D**ifférenciation **D**écentralisation,  
**D**éconcentration **D**écomplexification



**Stéphane**  
— SÉNATEUR DU CANTAL —  
 **SAUTAREL**



# Mesures portant sur la différenciation

- **Formalisation du principe de différenciation** dans le CGCT.
- Quelques **élargissements du pouvoir réglementaire local**.
  - Exemple : fixation du nombre d'élus des conseils administration des CCAS ;
- Assouplissement de certaines des règles régissant la **participation citoyenne locale**.
  - Pétition signée par 10% des électeurs d'une commune ou 20 % de ceux d'un EPCI pour demander l'organisation d'un référendum local ou d'une délibération.

# Transports

- **Transfert de certains tronçons de routes nationales** aux départements et aux métropoles, et à titre expérimental, aux régions.
- **Transfert de « petites » lignes ferroviaires** et de leurs gares aux **régions**.
- Possibilité pour les départements de mettre en place des **radars automatiques**.

# Environnement

- **Clarification des compétences des régions et départements** dans le domaine de la transition écologique.
- **Réforme de la gouvernance de l'ADEME.**
- Transfert de la **gestion des sites NATURA 2000** aux **régions.**
- **Renforcement du pouvoir de police des maires**, leur permettant de réglementer l'accès aux espaces naturels protégés.



# Logement : renforcement des dispositifs existants

- **Loi SRU** : pérennisation des objectifs progression du logement social au-delà de 2025.
  - Évolution du mécanisme d'exception des obligations de création de logements sociaux et prise en compte de la suppression de la taxe d'habitation dans le taux de logement social.
- **Renforcement des organismes fonciers solidaires.**
- Plus de **flexibilité pour les « opérations de revitalisation des territoires »** et raccourcissement des délais avant lancement d'une **procédure d'acquisition de biens sans maître.**
- Prolongation de certains dispositifs en faveur de la mixité sociale.



# Volet sanitaire et éducatif

- **Réforme de la gouvernance des ARS**, transformant le conseil de surveillance en conseil d'administration, dont deux vice-présidents seraient des élus locaux.
- **Extension de la compétence départementale** sur les questions de sécurité sanitaire, y compris contre les maladies animales (zoonoses).
- Expérimentation du **renforcement du lien de gestionnaire entre les présidents d'exécutif territorial et les lycées et collèges.**

# Volet cohésion sociale

- Une expérimentation de la **recentralisation du RSA** dans « quelques départements » volontaires.
- Transfert aux départements de la tutelle des pupilles de l'État.
- Systématisation du recours au **traitement automatisé d'évaluation de la minorité des mineurs non-accompagnés (MNA)**.

# Mesures de simplification ou d'ajustement paramétrique

- Plus de la moitié du texte **relève à divers degrés de la simplification, voire du simple ajustement paramétrique.**
- **Principales mesures :**
  - La coopération sanitaire transfrontalière ;
  - La simplification du fonctionnement des institutions locales
    - Exemple : faciliter les dons de biens mobiliers par les collectivités territoriales;
  - L'extension du droit de préemption de terres agricoles sur les aires d'alimentation des captages d'eau potable aux syndicats mixtes ;
  - Le renforcement des échanges de données entre administrations ;
  - La réforme du droit de la publicité foncière ;
  - Le renforcement du contrôle des sociétés publiques locales.



# QUESTIONS D'ACTUALITE



**Stéphane**  
— SÉNATEUR DU CANTAL —  
 **SAUTAREL**



Merci pour votre attention